

# Arbitraire, la note de français ?

*Propos recueillis par Claire Beilin-Bourgeois et Aurélie Stauder*

En mathématiques, en physique, en anglais ou en histoire, la note souffre peu de contestations. L'élève sait ou il ne sait pas, le résultat est juste ou il est faux. Le français n'est pas une discipline moins rigoureuse que les autres, et pourtant, l'évaluation d'un commentaire, d'une dissertation ou d'un sujet d'invention est souvent sujet à caution, et à débats. Alors comment, aujourd'hui et demain, réduire l'arbitraire et offrir à la note, aussi, sa fonction formative ?



## LES ASTUCES D'UN PROFESSEUR

*Par Alexandra Huguet, professeur de lettres au lycée René-Cassin (Gonesse)*

Il me semble impossible d'imaginer que la correction des copies puisse être absolument dénuée de toute part de subjectivité et d'arbitraire. En cause : la fatigue, les préoccupations personnelles, l'essoufflement induit par une correction de longue haleine, voire l'agacement face à certaines maladresses spécifiques. La correction de copies de concours m'a appris plusieurs techniques pour amoindrir cette part d'arbitraire.

Pour réduire l'écart de notation entre la première et la dernière copie du paquet, j'ai appris à ne pas mettre de note aux dix premières copies corrigées : je la remplace par une évaluation au crayon. Ce temps sans note permet de revenir parfois sur le barème initial : noter des copies, c'est aussi évaluer sa propre évaluation. La relecture, en fin de paquet, des premières copies est une autre nécessité, et m'y astreindre permet de constater et rectifier les modifications de mon jugement en cours de correction.

J'ai enfin appris à reconnaître et à éviter les essoufflements qui aboutissent à des évaluations où les notes médianes prédominent puisque, après un certain temps de correction, toutes les copies se ressemblent. Classer les copies par ordre de réussite *avant* de leur attribuer une note est une excellente méthode pour éviter cet écueil : on utilise un éventail de notes bien plus large, et l'on attribue, de fait, davantage de très bonnes notes que dans une correction traditionnelle. Cela permet également de différencier correction et évaluation : certes, nous avons parfois à corriger les fautes des élèves dans leurs copies. Mais la notation a un autre objectif : celui de placer la copie à la place qu'elle mérite.

Prendre conscience de la part d'arbitraire de notre correction n'est pas nier notre capacité à évaluer correctement le travail d'un élève, mais y remédier permet de redonner du sens à cet aspect de notre métier qui peut alors, si on s'y intéresse, perdre de son caractère parfois rébarbatif.



## LES PROPOSITIONS D'UN INSPECTEUR

*Par François Mouttapa, inspecteur pédagogique régional de lettres, académie de Paris*

Bonne question ! Que le résultat soit bon ou mauvais, juste ou injuste, critérié ou non, l'élève garde toujours un soupçon sur son correcteur : le bon plaisir, le caprice, la faveur, la complaisance tant dans le choix que l'évaluation des contenus.

Pour en finir avec cet arbitraire, une seule solution : intégrer en permanence l'évaluation, l'autoévaluation, la co-évaluation dans le processus d'enseignement. La mesure des démarches et des résultats par les élèves eux-mêmes doit faire partie des apprentissages au quotidien. Il n'y aura plus alors un seul arbitre qui porte un regard de correcteur. Mis en position de co-évaluer ses démarches avec son professeur et ses pairs, l'élève s'habitue à mener les arbitrages qui donnent tout leur sens aux apprentissages : « *Que cherchait-on à réaliser ou produire ? Ai-je convoqué les savoirs adéquats ? Quelles démarches ou habiletés ai-je mobilisées ou réussi à réactiver ? Suis-je parvenu au résultat par les bons moyens ? Ma réponse est-elle convaincante ou pertinente par rapport à ce qu'on me demandait de faire ou de dire ?* »

Dans une situation d'évaluation de nature sommative ou certificative (celle d'une copie), l'élève comprendra alors mieux le rôle de son évaluateur. Il pourra enfin passer du soupçon sur l'arbitre à la confiance dans un arbitrage sur sa cohérence, ses règles (on n'évalue que ce qui a été mis en apprentissage), son explicitation. De même, en s'exerçant à être évaluateur avec ses élèves au sein des apprentissages, le futur correcteur convaincra davantage d'être un arbitre sans arbitraire.

D'ailleurs, le but de l'évaluation pour le professeur est-il de garder le rôle exclusif d'arbitre ou de développer chez l'élève la capacité à mieux cerner la pertinence ou non de ses démarches ? Après tout, n'est-ce pas ce que Montaigne visait dans ses *Essais* : s'essayer à penser tout en se regardant faire pour tenter de mesurer les avancées de son travail, en étant lui-même son propre arbitre.